

Gambetta parlementaire.

Par Jérôme Grévy, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'IUFM de Poitiers et l'IEP de Paris.

La mémoire gambettiste a retenu quelques formules frappantes prononcées par le Tribun à l'Assemblée nationale puis à la Chambre des députés. Son œuvre comme organisateur de l'action parlementaire des républicains est moins connue.

Le retour des républicains dans la vie publique, après la chute du Second Empire, les obligea en effet à trouver de nouveaux modes de fonctionnement. Abandonnant la culture du secret et de la clandestinité, il leur fallut s'approprier les mécanismes constitutionnels et inventer des procédures adaptées à leurs objectifs et à la configuration de la représentation nationale.

I. À la recherche de l'union des républicains

Pendant les dix années de sa carrière parlementaire, Gambetta s'efforça inlassablement de rassembler les différents groupes républicains en un vaste ensemble, qui serait assez fort pour développer une opposition efficace ou constituer une majorité de gouvernement. Le spectacle des divisions du parti républicain sous l'Empire avait appris aux hommes de sa génération, écrivit-il, qu'il ne fallait délibérer qu'entre gens qui pouvaient s'entendre, combiner leur action en petit comité, et arriver armé aux réunions, qu'ils prenaient d'assaut¹. Mais son projet se heurta à de fortes oppositions.

Le premier axe de son action consista, dès 1871, à vouloir fusionner les différents groupes parlementaires républicains. Il lui semblait que les différends entre le Centre gauche, la Gauche républicaine et l'Extrême Gauche risquaient de faire le jeu de la droite et de fragiliser la République.

En juillet 1871, sa proposition de fusion fut combattue par le Centre gauche, proche de Thiers. En dépit de son éloquence, de son charisme et de ses incontestables sentiments républicains, un bon nombre de modérés ne faisaient pas confiance à Gambetta. Ils gardaient de la lutte à outrance qu'il avait menée pendant la Défense nationale une inquiétude réelle. Son tempérament fougueux, joint à son pouvoir de séduction, leur faisait craindre qu'il ne provoquât Bismarck et entraînaît la France dans une nouvelle guerre contre l'Allemagne. Ils avaient peur, d'autre part, de se laisser enfermer dans une structure dont l'unique objet, non avoué, serait de permettre à Gambetta d'accéder au pouvoir. Après débat, les républicains décidèrent, à une grande majorité, que les trois groupes demeureraient en l'état. Ils resteraient ouverts, c'est-à-dire que les doubles inscriptions seraient possibles et que les non-inscrits pourraient assister aux réunions. Ils demeureraient toutefois bien distinctement séparés.

Gambetta fit alors changer le nom du groupe de l'Extrême gauche, auquel il était inscrit, en Union Républicaine, signe qu'il ne désespérait pas de constituer un jour une force politique réunissant l'ensemble des républicains. Il admit publiquement que la distinction en trois groupes, conformément aux tempéraments de chacun, était même utile : « J'estime qu'il est nécessaire qu'il y ait des partis distincts, qu'il y ait des gens timides peu enclins aux innovations, puis des gens plus rapprochés encore de l'esprit de progrès et de réforme, enfin un parti d'hommes réformateurs et progressifs, auquel je me fais l'honneur d'appartenir... »² Une concertation étroite entre les différents groupes parlementaires était indispensable : « Ce que je veux, c'est que les trois groupes marchent ensemble, non pas sur tous les points, mais qu'ils soient inspirés dans leur conduite par une formule et une règle générale qu'on a excellemment précisée ainsi : ne jamais séparer la défense de la liberté de celle de la démocratie. »³

La question se posa de nouveau en 1876. Les nouvelles institutions adoptées en 1875 nécessitaient, selon Gambetta, de fusionner les gauches dans un vaste groupe progressiste, si l'on voulait établir un système bipartisan sur le modèle parlementaire britannique. Au lendemain des élections générales, il tenta de profiter de l'inexpérience et de l'isolement des nouveaux élus républicains pour empêcher la reconstitution des groupes. L'opposition virulente des anciens présidents de la Gauche républicaine, Albert

¹ Lettre de Jules Ferry à Gambetta, 23 juillet 1869. Ferry, *Lettres*, op. cit. p. 68 et 69.

² Gambetta, *Discours*, tome 5, p. 119, Bordeaux, 13 février 1876.

³ Gambetta, *Discours*, tome 5, p. 119, Bordeaux, 13 février 1876.

Grévy, Jules Ferry et Leblond⁴ rencontra celle des néo-radicaux⁵, qui reprochaient à Gambetta d'être devenu « opportuniste » et d'oublier ses anciennes convictions. Les intransigeants constituèrent le groupe radical dit des Seize⁶ tandis que Jules Ferry reformait la Gauche Républicaine. Il craignait, disait-il, que Gambetta ne se laissât entraîner par l'extrême gauche⁷. Il distinguait bien soigneusement entre l'union des républicains, qu'il disait souhaiter ardemment, et la fusion, qu'il jugeait aventureuse⁸. L'Union républicaine se reconstitua⁹. Le groupe, qui comprenait 120 membres, laissa à chacun d'eux la possibilité de prendre plusieurs inscriptions¹⁰.

En attendant de réussir la fusion, Gambetta s'efforça de toujours coordonner l'action des groupes parlementaires. Les réunions plénières des gauches constituaient, selon ses propres termes, un « suprême instrument de discipline et de force »¹¹. Dans les moments cruciaux, il convoquait tous les républicains, quel que soit leur groupe, à une assemblée, ce qui ne manquait pas d'inquiéter les dirigeants des autres groupes, qui se méfiaient de son éloquence et de sa force de persuasion.

Il avait également recours à des méthodes plus informelles, recevant chez lui des parlementaires au moment des votes importants¹². Il restait persuadé malgré tout qu'il faudrait, à terme, parvenir à la fusion des groupes républicains :

« Le pays demande que l'on constitue par voie électorale, et ensuite par voie parlementaire, une majorité qui renonce à la section, à la bisection, à la trisection qui font qu'il n'y a pas moyen de compter pendant un laps de temps quelconque sur la cohésion d'une majorité de gouvernement. Dès l'origine, dès 1876 et 1877, j'ai réclamé cette fusion. Je ne demande pas qu'un groupe gagne au détriment d'un autre groupe : c'est la division sous sa plus mauvaise forme. Je demande que les groupes abdiquent leur personnalité et qu'ils se fondent dans une majorité que j'appelle de son vrai nom une majorité ministérielle ; non pas une majorité asservie à un ministre, mais une majorité maîtresse d'elle-même, sachant où elle va, ce qu'elle va, mettant à sa tête des hommes en état d'exécuter ses vœux et de suivre fidèlement sa ligne de conduite, ou les remplaçant quand elle les juge insuffisants. Il faut, de toute nécessité, une majorité ministérielle ... »¹³

II. La Présidence de la Commission du budget (1876-1879)

Le deuxième volet de l'action de Gambetta consista à inciter les parlementaires républicains à prendre des responsabilités dans les commissions parlementaires. Les républicains, pour constituer un parti véritablement gouvernemental, devaient acquérir les compétences indispensables¹⁴. Ils pourraient ainsi présenter aux électeurs une alternative crédible, une équipe prête à assumer les responsabilités. Il fallait en finir avec l'image de théoriciens fougueux, pleins de bonne volonté, mais incapables de faire face aux difficultés du pouvoir.

Mettant donc lui-même le premier en application ce principe, Gambetta se fit élire Président de la Commission du budget, le 4 avril 1876. Cette fonction était une nouveauté pour lui ; il questionna longuement le député Edmond Adam, qui avait siégé cinq ans dans cette Commission, sur les procédures en usage ainsi que Soubeyran, député de droite réputé pour ses compétences financières¹⁵. Durant toute l'année 1876, il assista avec une assiduité exemplaire aux séances de la Commission, y prit la parole à de très nombreuses reprises, intervenant sur presque toutes les attributions de crédits pour 1877 : le 17 avril (politique générale), les 1er, 3, 5, 7 et 9 août (Armée), les 7 et 9 novembre (Marine), 11 novembre (Affaires étrangères), 20 novembre (Imprimerie nationale), 24 et 27 novembre (cultes), 1er et 2 décembre (Travaux publics), 15 décembre (Recettes). L'année suivante, lorsque fut examiné l'exercice de 1878, il montre la même attention, prenant la parole le 29 janvier (Guerre), le 7 février (Travaux publics), le 11 février (Instruction publique), le 21 février (Algérie), le 19 mars (Recettes), le 28 mars (Marine).

⁴ Rapport de police du 8 mars. APP, Ba 919 (1).

⁵ Un rapport de police du 17 juin 1876 rapporte l'opposition de Naquet à cette fusion. APP, Ba 919 (1).

⁶ J. Kayser, p. 94.

⁷ « Il faut des frontières à un parti qui touche au pouvoir ; et plus le parti républicain approchera du pouvoir, plus ses frontières se marqueront » Jules Ferry, correspondance parlementaire du 19 juillet 1876, citée dans ses *Discours*, tome 2, p. 280.

⁸ *Le XIX^e Siècle*, 21 mars 1876.

⁹ *La République Française*, 30 juin 1876, p. 2, col. 3-4.

¹⁰ *La Petite République Française*, 22 juin 1876.

¹¹ Lettre de Gambetta à Ranc, 20 août 1877, citée dans Ranc, *Souvenirs, correspondance ...*, p. 282.

¹² Comme le précisent plusieurs rapports en APP, Ba 918 (3).

¹³ *Discours*, tome 9, Tours, 4 août 1881.

¹⁴ *Discours* de Gambetta, tome 5, p. 118 et 126-127, Bordeaux, 13 février 1876.

¹⁵ Juliette Adam, *Nos amitiés politiques avant l'abandon de la Revanche*, op. cit., p. 361. APP, Ba 919, rapport du 2 janvier 1877. Soubeyran, député de la Vienne a constamment participé à la Commission du budget de l'Assemblée nationale. Il se révélera ultérieurement peu honnête. Cf. Jean Garrigues, op. cit.

Cette fonction lui permit de contrôler la politique ministérielle du Centre gauche, ce qui suscita des critiques de plus en plus virulentes de la part des membres du cabinet, qui l'accusaient de mener une « dictature occulte »¹⁶. Son interventionnisme était jugé excessif¹⁷. Cette conception de l'opposition comme une attitude de contrôle et d'acquisition des compétences constituait une rupture par rapport à la tradition républicaine, qui considérait que l'homme politique par excellence était l'orateur qui savait persuader d'abord ses électeurs, puis ses pairs¹⁸.

Pour autant, Gambetta ne remettait pas en cause la primauté du politique ; en aucun cas, les parlementaires ne devaient se dessaisir d'un projet de loi sous le prétexte qu'il nécessitait des connaissances techniques particulières. Il appelait les représentants à assumer leurs responsabilités et à ne pas laisser étudier certaines questions par des spécialistes sous prétexte d'incompétence :

« Si vous posez en principe que, toutes les fois qu'une question qui demande à être résolue par une loi et qui soulève des problèmes techniques relevant d'études spéciales, ne peut être tranchée par une Assemblée délibérante, je dis qu'il n'y a plus besoin du régime des Assemblées car, tous les jours, à propos de tout, on soulève une question technique, qu'il s'agisse du droit, qu'il s'agisse du commerce, qu'il s'agisse de mesures financières, qu'il s'agisse de marine, qu'il s'agisse de dispositions douanières, qu'il s'agisse enfin de l'ensemble comme du détail de ces immenses objets qui constituent l'économie sociale d'un peuple tout entier, ce sont des questions techniques qu'il faut résoudre par une loi. Si vous déclinez votre compétence sur un point, ce jugement s'étend à toutes les autres questions, et vous voilà dessaisi. »¹⁹

Gambetta sut donc canaliser l'impatience de ses troupes, leur imposer de participer au travail parlementaire pour se préparer à accéder au pouvoir. Les opportunistes furent particulièrement bien représentés dans certaines commissions, comme celles relatives à l'Armée ou à l'Algérie.

III. La Présidence de la Chambre des députés (1879-1881)

Le 29 janvier 1879, Jules Grévy fut élu Président de la République par le Congrès. Le lendemain, Gambetta fut porté à la présidence de la Chambre des députés. Waddington forma le nouveau cabinet.

Le Tribun jugeait que la Présidence de la Chambre des députés était un « excellent poste d'observation et d'influence »²⁰. Il était convaincu qu'il avait « choisi la bonne part, la part supérieure » : « Je suis désormais sorti de la campagne terrible des huit ans, écrivit-il au soir de son élection au perchoir. La position est à nous. Je vais pouvoir passer au deuxième programme, l'action extérieure et me tenir au-dessus et en dehors des partis, choisir mon heure, ma voie, mes moyens. »²¹

Ses nouvelles fonctions transformèrent Gambetta, selon ses propres amis. Lui qui jusqu'alors s'habillait mal, se tenait mal et parlait trop haut était devenu méconnaissable, à en croire le grand bourgeois Scheurer-Kestner. Sa toilette était devenue des plus soignées, et son maintien des plus corrects. Mais il était obligé de grands efforts pour atteindre pareil résultat ! Une fois « au courant », il porta avec la plus grande aisance ses nouvelles habitudes²².

Il prit à la Chambre une certaine distance à l'égard des députés républicains, ce qui ne manqua pas d'en indisposer certains contre lui. Alors qu'il était précédemment très abordable, il exigeait désormais qu'on lui fisse une demande d'audience pour lui parler. Versigny, député de Haute-Saône, fut

¹⁶ Emile de Marcère, *Histoire de la République*, tome 1, p. 120.

¹⁷ Scheurer-Kestner estimait que cette attitude constituait un fâcheux précédent mais reconnaissait que les circonstances l'imposaient. Scheurer-Kestner, *Journal*, B.N., Mss., NAF 12 708, f° 3.

¹⁸ Inspirée du saint-simonisme, cette idée est partagée par un petit nombre seulement. Le préfet Jules Cambon l'écrit lorsqu'il déclina la candidature qu'on lui propose dans l'arrondissement de Bar-sur-Aube : « Avant d'être députés, devenons des gens pratiques, envoyons à l'Assemblée moins d'avocats et par là j'entends moins de parleurs inutiles (car le barreau doit nous donner des hommes d'affaire) et plus d'hommes spéciaux, industriels, administrateurs, ingénieurs, commerçants, agriculteurs ; c'est à ce prix que nous fonderons une démocratie libre. On parlera moins, on agira plus. [...] Notre devoir à tous, dans la mesure de nos forces et dans notre sphère d'action est d'aider à la formation d'un parti républicain pratique, d'un parti d'hommes d'affaires, outillés pour la discussion, apportant chacun notre contingent d'étude, de connaissance et de compétence. On nous a reproché trop longtemps d'être des utopistes et de ne rien connaître en dehors de la politique. On a quelquefois raison et cela tenait aux conditions même où nous avons vécu. » Jules Cambon, *Correspondance*, lettre d'avril 1877 à Casimir Périer, p. 81 et 82.

¹⁹ Gambetta, *Discours*, tome 4, p. 259, 12 janvier 1875, Assemblée nationale, discussion d'un projet de loi concernant les cadres et les effectifs de l'armée.

²⁰ Lettre de Gambetta à Léonie Léon, 30 janvier 1879, Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

²¹ Lettre de Gambetta à Léonie Léon, 31 janvier 1879, Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

²² Scheurer-Kestner, *Journal*, B.N., Mss., n. a. fr. 12 706, f° 344. Gambetta avait également pris de l'embonpoint, si bien que les familiers du prince Napoléon l'appelaient « sac à bébé ». APP, Ba 922/2, rapport du 9 novembre 1879.

particulièrement mécontent de cette attitude : « Il nous traite comme si nous n'étions pas ses collègues », se plaignit-il dans les couloirs²³.

Du 31 janvier 1879 au 14 novembre 1881, Gambetta présida la Chambre avec autorité, évitant soigneusement de se laisser déborder. La droite ayant choisi les interruptions et provocations, le tapage et le vacarme pour marquer son opposition et « braver les foudres de M. Gambetta »²⁴, il n'hésitait pas à intervenir fermement. Il rappelait à l'ordre aussi bien les bonapartistes que les républicains. En somme, il remplit parfaitement sa fonction de Président de la Chambre, se mettant au-dessus des partis pour permettre à la Chambre de faire un travail constructif, sans museler l'opposition.

Il n'avait sans doute pas saisi combien sa situation était ambiguë. Chef réel de la majorité, il était consulté par les uns et les autres. Il n'exerçait pas réellement le pouvoir, mais rien ne se décidait sans son avis. Dès le lendemain de l'élection, il parlait déjà comme un chef de gouvernement :

« Nous n'aborderons pas toutes ces réformes à la fois, mais quand nous aurons entrepris la solution de l'une d'entre elles, nous ne l'abandonnerons plus sans l'avoir résolue, sans l'avoir inscrite dans les lois, sans l'avoir fait passer dans les mœurs. »²⁵

Durant deux années, Gambetta résista à la pression de ceux qui auraient voulu qu'il devînt Président du Conseil. Clemenceau ou Broglie l'accusaient de détenir un pouvoir occulte, c'est à dire d'exercer le pouvoir sans en avoir la responsabilité devant la Chambre²⁶. Bernard Lavergne, qui présidait la Gauche républicaine, estimait qu'il faisait peser sur la Chambre une « dictature étouffante », qu'il jouait un « rôle incorrect [...] », se mêlant de tout, intrigant contre tout le monde et rendant impossible ou du moins fort ingrat le rôle de ministre²⁷.

Gambetta fut réélu chaque année à la présidence de la Chambre des députés, mais il connut une érosion continue des voix. En janvier 1880, il n'obtint que 262 voix, contre 314 un an plus tôt. Une quarantaine de bulletins blancs avaient été déposés dans l'urne. On les attribuait généralement à l'Extrême gauche, mais un certain nombre étaient dus à des membres de la Gauche républicaine²⁸.

Incontestablement, l'action personnelle de Gambetta fut décisive dans le processus d'appropriation par les républicains des nouvelles institutions. L'inimitié qu'il rencontra au sein même de la gauche manifeste que cette acculturation n'allait pas de soi. Ce ne fut qu'après l'épisode boulangiste que les républicains identifièrent la République au système parlementaire. La mort accidentelle du grand tribun avait retardé l'achèvement du processus qu'il avait su initier.

Pour citer cet article :

Jérôme Grévy, « Gambetta parlementaire », *Parlement(s). Histoire et politique*, n°0, « Faut-il tourner le dos à la politique ? », 2003, [en ligne] : <http://parlements.org/parlements/num0_9_Grevy.pdf>, (page mise en ligne le 13/09/06, consultée le --/--/--).

²³ APP, Ba 922/2, rapport du 6 mai 1879.

²⁴ Cette attitude fut décidée par une réunion légitimiste, en accord avec les bonapartistes. APP, Ba 922/2, rapport du 26 mai 1879.

²⁵ Gambetta, *Discours*, tome 9, p. 9, 16 février 1879.

²⁶ Scheurer-Kestner, *Journal*, B.N., Mss., n. a. fr. 12 708, f° 258 à 262.

²⁷ Lettre de Bernard Lavergne à Jules Ferry, 4 septembre 1881. Bernard Lavergne, *Les deux présidences de Jules Grévy*, p. 47.

²⁸ Lettre de Paul Cambon à sa femme, 18 janvier 1880. Paul Cambon, *Correspondance*.